



N° 48 – Avril 2005

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
Conférences de La Salévienne
Visite de La Salévienne
La Salévienne sollicitée
Bibliothèque salévienne
La Salévienne communique mieux
Rappel de cotisation

CARNET

Nouveaux membres
Congrès des Sociétés savantes
A LIRE, VOIR, ENTENDRE
Hommage à Louis Armand
Le cadastre sarde, base de données
Avis de recherche
Publications récentes
Appel à traducteur... bénévole
Sortir

IL ETAIT UNE FOIS

La paroisse d'Epagny en Vuache
Hommage à Henri Oreiller
Louis Armand – Valéry Giscard d'Estaing

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RENDEZ-VOUS SALEVIENS

Samedi 16 avril à 17 heures dans la salle des fêtes de Viry, Assemblée générale et festivités pour les 20 ans de La Salévienne. Soyez tous présents pour cet événement exceptionnel !

Jeudi 19 mai à 20 h 30 à la salle des fêtes de Bossey : La contrebande en Savoie par Corinne Townley.

Egalement en mai : **Le traité de Turin de 1754 entre Genève et Savoie** par Henri Comte.

En juin : **Neydens au XVIII^e.** Conférence autour du thème : **Une terre de Genève passe à la Savoie.**

CONFERENCES DE LA SALEVIENNE

Le cadastre sarde à travers l'exemple de Valleiry

Le géographe Dominique Barbero a récemment évoqué avec passion et compétence l'incroyable richesse de la mappe sarde à travers l'exemple de la commune de Valleiry.

Cette conférence organisée le 15 janvier 2005 conjointement avec la municipalité de Valleiry a attiré beaucoup de monde à l'Espace Albert Fol. Et le public n'a pas été déçu, car le géographe Dominique Barbero connaît parfaitement son sujet, mais il sait surtout faire partager sa passion ! En introduction, le conférencier a rappelé que la mappe sarde fut le premier cadastre complet réalisé en Europe et que la méthode employée par les géomètres du duc de Savoie était d'une rigueur et d'une modernité étonnante. « Il y a moins d'erreur dans la mappe sarde de 1730 que dans les cadastres actuels qui sont réalisés avec des moyens informatiques importants ! », a précisé le géographe. Ces cartes ont aussi la particularité d'être toutes dessinées à la même échelle, ce qui donne un plan d'environ un mètre carré pour la commune de Nernier, mais une surface de 65 m² d'un seul tenant pour la plus grande commune de Haute-Savoie, Chamonix ! Cette mappe de Chamonix est d'ailleurs le plus grand document d'archive de France !

Lorsque le duc de Savoie décide, en 1680, de faire établir un cadastre pour remédier au désordre fiscal, il crée aussi une école de géomètres pour mener à bien cette tâche. Les équipes chargées de réaliser cette mappe sont formées de géomètres, de trabucants (mètres utilisant une mesure piémontaise appelée trabuc, soit 3,082596 m), d'un estimateur d'office représentant le duché et d'indicateurs délégués par les communes. Elles travaillaient en général sur plusieurs communes en même temps.

Dominique Barbero a ensuite présenté la mappe de 1730 concernant la commune de Valleiry. De nombreuses diapositives

montrant la qualité de ce document illustraient aussi les propos du conférencier. D'une taille de 2,1 m², cette superbe carte est réalisée en aquarelle et détaille par des couleurs les bâtiments et les différents types de terrain et de culture de la commune. Elle est accompagnée de plusieurs registres contenant des informations sur les noms, surnoms et qualité des propriétaires, le degré de bonté des terrains (qualité de la terre), la superficie et la valeur des parcelles, mais aussi sur les déductions faites pour les futurs frais de semence ! En tout, ces registres contiennent 32 références par parcelle, alors que le cadastre actuel se limite à 12 informations par parcelle ! « Il est aussi important de savoir que pour la première fois, à la suite de cette mappe sarde, les nobles sont entrés dans l'assiette fiscale, chose qu'ils apprécèrent modérément ! De même, certaines zones des chefs-lieux étaient exonérées de taxes pour inciter les gens à densifier les villages. C'était en quelque sorte de l'aménagement du territoire avant l'heure ! », a expliqué Dominique Barbero.

Présentant ensuite la mappe de 1760, le géographe a détaillé l'évolution du territoire et notamment l'étonnante présence de plusieurs prés marécageux qui n'apparaissaient pas en 1730. En fait, en trente ans la région était passée d'une longue période sèche à plusieurs années très humides.

Le géographe a ensuite conclu sa conférence sous les applaudissements nourris du public avant de répondre avec précision aux nombreuses questions de l'assistance.

Dominique Ernst

Un petit Etat désire de se bien limiter avec ses voisins, surtout quand ce sont de grands princes...

La question des limites franco-genevoises,
du XVI^e siècle au traité de Paris de 1749

A côté des traités classiques qui, à la suite d'une guerre, sanctionnent les accroissements territoriaux des uns et les

pertes des autres, un nouveau type d'accords internationaux se généralise dans la seconde moitié du XVIII^e siècle : les « traités de limites », fruits d'une « culture juridique unifiée » (D. Nordman) et d'une gestion des titres de l'Etat rationalisée. Ils sont également la traduction sur le terrain d'une longue évolution de la notion de frontière, qui va des espaces aux marges mal définies du Moyen Age et du début de l'époque moderne à la notion contemporaine. Hors de tout contexte belliqueux et indépendamment de leurs poids respectifs, les parties contractantes, pour leur bien commun, s'attèlent à rationaliser les contours, les « limites » de ce qu'elles possèdent déjà au moyen d'échanges équivalents en arpents de terre, en maisons et en hommes. L'échange ratifié, des bornes régulièrement et soigneusement disposées viennent signifier de manière tangible la limite séparant les territoires respectifs. Le traité de limites de Paris du 15 août 1749 entre Genève et la France, pendant de celui de Turin signé avec la Sardaigne le 3 juin 1754, en est un exemple précoce.

Précoce, il aurait pourtant pu l'être bien davantage, puisqu'il ne représente en réalité que l'aboutissement de longues démarches que les Genevois ont entreprises, de façon discontinue il est vrai, dès leur émancipation politique et religieuse. Depuis le XVI^e siècle en effet, plusieurs solutions ont été envisagées pour remédier au morcellement extrême du territoire doublé d'une imbrication des juridictions héritée du Moyen Age et mettre ainsi fin aux incessantes querelles frontalières. A défaut de la possession de ce Pays de Gex tant convoité et définitivement perdu en 1601 (traité de Lyon), les divers projets genevois élaborés jusqu'en 1748 se contentent, pour la rive droite, de rendre le territoire de la République au moins contigu et sans restrictions de souveraineté, de l'Allondon à la Versoix – voire au Pays de Vaud - jusqu'au début du XVII^e siècle. Objectif que le traité de 1749 ne remplira, en définitive, que partiellement puisque le mandement de Peney et la terre de

Genthod demeureront séparés de la Ville et de sa Banlieue.

Au début du XVIII^e siècle s'ouvre une nouvelle période de tractations entre les deux Etats, et ce n'est pas un hasard. En effet, après le règne de Louis XIV durant lequel la cité de Calvin a assisté, impuissante, à la démolition des temples du pays de Gex, a craint pour sa propre indépendance et s'est finalement vue dépouiller de certaines localités relevant de sa souveraineté, la France de la Régence opère un tournant politique et se rapproche des puissances protestantes. Par ailleurs, une partie de l'oligarchie genevoise, reconvertie dans la banque et impliquée dans les finances du Royaume, a désormais ses entrées dans les hautes sphères de la Cour. C'est d'ailleurs ce qui permet au Conseil de relancer une autre négociation en parallèle concernant, celle-ci, le remboursement de dettes contractées par la Couronne du temps d'Henri IV ; elle trouvera également son dénouement au traité de 1749. Notons au passage que toutes les relations franco-genevoises passeront désormais par les milieux d'affaires genevois présents dans la capitale du Royaume.

Sur le plan administratif, Genève se dote enfin d'une infrastructure qui lui permet de connaître l'étendue de ses droits et de soutenir juridiquement ses prétentions : d'une part, une Chambre des Fiefs est créée qui, avec son membre principal le commissaire général Pierre Mussard (1690-1767), est chargée de mettre de l'ordre dans les archives et d'étudier les titres de l'Etat. D'autre part, la stratégie diplomatique est confiée à une « Commission pour la réintégration ». Quitte à outrepasser ses fonctions, un personnage va faire le lien entre les négociations plus ou moins souterraines entamées au niveau régional et à Versailles : Pierre Mussard, ancien professeur de droit naturel et futur syndic, tout à la fois homme de terrain, archiviste et diplomate de talent.

La tâche reste néanmoins ardue car, pour atteindre leur but, les Genevois doivent d'abord convaincre la Cour, de

même que les agents locaux du pouvoir royal (le résident de France, l'intendant de Bourgogne, son subdélégué à Gex), qu'ils ont été spoliés d'une partie de leur territoire, puis la disposer ensuite à un échange où elle tiennent compte en leur faveur de ces mêmes territoires devenus *de facto* français et catholiques.

Au milieu des années 1720, les Genevois parviennent presque à leur but, étant assurés du soutien des principales personnes de qui dépend le succès de l'affaire, de Gex à la Cour en passant par le résident de France à Genève. Mais la République se perd finalement elle-même par la politique d'attentisme adoptée face aux démarches entreprises à Versailles par un clergé gessien – auquel appartient l'aumônier du résident de France – opposé à tout arrangement avec la « cité rebelle » et rêvant encore de reconquête. Le projet imaginé en 1724, qui prévoyait notamment la cession de Vernier à Genève et un transfert de populations entre ce village et celui de Dardagny, donné à la France, est revu en conséquence. Ainsi, le plan de 1727 se contente d'une lisière de terrain en contrebas de Vernier, de sorte que la France ne se départit plus que du hameau d'Aire. C'est ce qu'est chargé d'obtenir Mussard, député à Dijon puis à Paris en 1729-1730, suite à l'« attentat » perpétré par les gardes du sel français dans la propriété de l'influente famille Saladin à Malagny, hameau que se disputent les deux Etats. Grâce à sa propre habileté, mais aussi à Jean-Louis Saladin d'Onex (1701-1784), futur chargé d'affaires de la République à Versailles et administrateur de la Compagnie des Indes françaises, et aux oncles de celui-ci, « maîtres de maison » de la Manufacture Royale des Glaces, le diplomate mène de brillantes négociations et rapporte de belles promesses... qui ne seront pas suivies d'effets.

Malgré quelques incidents de frontières survenus entre-temps, notamment du côté de Malagny au début des années 1740, les négociations en vue d'un échange et d'une limitation de territoire entre Genève et la France ne reprennent qu'en 1746.

Cette année-là en effet, alors que la guerre de Succession d'Autriche bat son plein, que la Savoie est occupée par les troupes espagnoles et que la contrebande est plus florissante que jamais, les Genevois doivent faire face à de nombreux problèmes transfrontaliers avec leur puissant voisin. Le principal d'entre eux, qui incite la République à répondre par les armes s'il le faut, est l'« attentat » commis par les gardes du sel français à Malagny, à Russin ainsi qu'à Malval et leur menace de récidiver à Chancy et à Avully. Ces deux dernières localités, dont la cession à Genève par Henri IV n'a jamais été avalisée par le parlement de Dijon, de même que les terres de Saint-Victor et Chapitre feront désormais partie intégrante des pourparlers, ce qui n'était pas le cas dans les années 1720. La tâche des diplomates genevois s'en retrouvera singulièrement compliquée.

En 1746-1747, Mussard, devenu premier secrétaire d'Etat, est envoyé à Dijon et à Paris avec les mêmes instructions que lors de sa précédente mission. Saladin et lui convainquent le ministre des Affaires étrangères de nommer deux commissaires pour étudier avec eux les moyens de résoudre les contentieux : le résident de France et l'intendant de Bourgogne, supposés acquis à la cause genevoise. Les parties se réunissent d'abord à Belley, en octobre 1747, puis à Dijon et à Bourg-en-Bresse l'année suivante. Pour des raisons diverses, les émissaires français se révèlent beaucoup plus coriaces que les Genevois ne l'avaient prévu et des divergences apparaissent quant à l'estimation des droits respectifs ainsi qu'à la valeur des terres cédées. La Cité de Calvin doit renoncer au projet d'échange de 1727 et donc, pour la première fois, abandonner l'idée d'une jonction avec son mandement de Peney et l'enclave de Genthod. Dans ce dernier cas, entre autres solutions envisagées, elle se contente de demander une extension de sa Banlieue jusqu'au ruisseau du Vengeron, ce qui est également refusé tout comme le report de la limite de Genthod sur la Versoix. Finalement, chacun campe sur ses positions et on se quitte sans parvenir à un accord

Non sans mal, les Genevois obtiennent une reprise des négociations, cette fois-ci à Versailles et avec la participation directe du ministre des Affaires étrangères. En janvier 1749, Mussard est à nouveau député à la Cour pour seconder Saladin, mais ni la dextérité de ces deux diplomates ni leurs relations dans les salons parisiens et au sein même de la Cour ne pourront rendre leurs interlocuteurs plus accommodants.

Par le traité de douze articles sur lequel on finit par tomber d'accord, Genève abandonne, en gros, tous ses droits sur les terres perdues sous le règne de Louis XIV, qu'elles relèvent du mandement de Peney ou de Saint-Victor et Chapitre. Il s'agit surtout de Challex, Thoiry, Fénières, Saint-Genis et Moëns. Elle cède également, à contrecœur, l'obligation d'Henri IV contre quelques maigres améliorations des limites de Genthod, se conservant la majeure partie de Malagny ainsi que Dardagny. De son côté, la France confirme la cession de Chancy et d'Avully et renonce à ses droits sur des parties du mandement de Peney et de Russin. A la condition, dans ce dernier cas, que l'exercice de la religion romaine soit conservé et que l'église, le presbytère et le curé – sans ouailles ! – demeurent sous la protection du roi. Quant à la procédure de limitation proprement dite, soit le bornage, elle ne s'effectuera pas sans problèmes et ne s'achèvera qu'en 1754.

VISITE DE LA SALEVIENNE

A la découverte des Allobroges.

Le 11 décembre 2005, La Salévienne organisait une visite guidée de la grande exposition sur les Allobroges au musée d'art et d'histoire de Genève. **Dominique Ernst** nous en rend compte.

Réalisée par le musée dauphinois de Grenoble en collaboration avec les musées d'histoire de Chambéry, d'Annecy, de Genève et de Vienne, cette exposition est sans conteste la plus

complète jamais consacrée aux Allobroges, cette population qui occupait un vaste territoire s'étendant de la rive sud du lac Léman à la région de Valence, dans la Drôme, et qui avait pour capitale Vienne, en Isère.

Une quarantaine de « Saléviens » se sont donc retrouvés dans l'ambiance festive de la cité genevoise en pleine Escalade (Savoyards, gare ! gare !) pour visiter cette magnifique exposition sur les plus anciens habitants de notre territoire dont l'histoire a conservé le nom. Lors de cette visite, Sabine Lorenz, guide du musée d'art et d'histoire, a tout d'abord resitué l'origine et l'arrivée du peuple allobroge dans notre région. Rappelant qu'Allo-broges en langue gauloise signifiait « gens venus d'ailleurs », elle a indiqué qu'ils s'étaient installés au début du III^e siècle avant J.-C., venant probablement de Galatie, au centre de la Turquie actuelle. Il semble aussi que les Allobroges aient divisé leur vaste territoire en secteurs dirigés par de grandes familles aristocratiques au train de vie fastueux. Les tombes et les dépôts des sanctuaires retrouvés notamment à Genève témoignent de l'impressionnant savoir-faire des artisans locaux. Parmi ces derniers, les forgerons occupaient une place prépondérante en fabriquant armes, parures, ustensiles et outils.

Maîtres de la région pendant plus d'un siècle, les Allobroges sont défaits militairement en 121 avant J.-C. par les légions romaines. Avec la grande habileté politique qu'on leur connaît, les vainqueurs imposent leur « pax romana » et intègrent progressivement le peuple allobroge à la province romaine de la Narbonnaise. Assimilant rapidement la culture matérielle et les divinités des Romains, les élites allobroges participent à l'apogée de la civilisation gallo-romaine.

Cette civilisation semble s'éteindre à la fin du deuxième siècle après J.-C., victime d'une période socialement, militairement et politiquement troublée qui marque la transition entre l'antiquité tardive et l'avènement du christianisme.

Au fil d'une scénographie sobre et classique, les visiteurs de l'exposition découvrent de nombreux vestiges de cette civilisation disparue : mégalithe, bijoux en pâte de verre, en ambre, en argent ou en or, ustensiles en bronze, sculptures des premiers temps allobroges ou gallo-romaines, dépôts de sanctuaires, mais aussi de nombreuses maquettes de bâtiments, de villes et de territoires, comme celle montrant le secteur d'Annecy à l'ère romaine. Point d'orgue de cette exposition, le symbolique face à face entre une monumentale statue (3,05 m) en bois d'un aristocrate allobroge découverte à Genève et datant de 80 avant J.-C., et celle en bronze du sénateur Pacatianus, citoyen d'origine allobroge devenu grand commis de l'état romain, réalisée au deuxième siècle après J.-C.

Alternant objets d'époque et reconstitutions, avec, par exemple, une superbe aquarelle représentant Genève en 60 après J.-C., cette exposition offre aux habitants de notre région un étonnant voyage sur les traces de leurs lointains ancêtres allobroges.

LA SALEVIENNE SOLLICITEE

Pour réaliser une exposition sur la bataille de Fère-Champenoise (Marne) une association locale a sollicité La Salévienne afin d'avoir des informations sur le général Pactod, originaire de Saint-Julien, qui fut un héros reconnu par l'ennemi malgré la défaite. L'empereur Alexandre, ému par la résistance de Pactod et de ses hommes, « s'avoua vaincu dans sa victoire par une aussi glorieuse défaite ». En quelques jours, grâce à la mobilisation de Jean-Claude Buzzini, ils reçurent photos et documents pour compléter leur exposition. Nous devrions pouvoir bénéficier des textes de l'exposition. (A suivre)

BIBLIOTHEQUE SALEVIENNE

DONS

Blasons savoyards par H.P.J. Willems, 120 pages, 1977. Don de Mme Ada

Cambin, veuve de notre ami Gastone Cambin.

Histoire de la première et de la dernière ligne de tramway de Genève 1862-1980

par Jean-Daniel Dupraz et Roland Kallmann (dont la ligne qui arrivait à Saint-Julien). 1980. 47 p. Don de Roland Kallmann.

Catalogue de la presse et des revues.

Fonds Savoie. Bibliothèque Bonlieu.

ACQUISITIONS

Bulletin de l'Institut national genevois.

Tome XXIV. 1882. 606 p. A noter particulièrement « *Communication sur les tramways en opposition au chemin de fer à voie étroite pour l'exploitation des lignes de Fernex-Genève-Saint-Julien* », par M. Challet-Venel, ainsi que « *Procès de sorciers à Viry, baillage de Ternier, de 1534 à 1548* », documents recueillis par César Duval, avec introduction par Eloy Duboin. Ces procès correspondent au minutier de La Salévienne acheté à Plainpalais.

Almanach des Gloires de la Savoie pour 1868, publié par Jules Philippe.

Première année. 62 p.

La séquestration de Théotiste Covarel et le vol d'un évêché de France en plein XIX^e siècle.

Mémoire consultatif rédigé par M. B. Daymonaz. 1876. 24 p. Plaquette à propos d'une tentative de suppression de l'évêché de Maurienne

Note particulière et inédite sur la translation de Pie VII de Savone à Fontainebleau.

Extrait d'« un épisode de la vie du Dr Claraz de Lanslebourg ». 1869. 16 p.

Jean-Jacques Rousseau à l'île de Saint-Pierre (Lav de Bienne) par Albert Metzger.

1905. 15 p.

Origines de la famille de Montbel par le chanoine Marc Perroud.

1933. Extrait du Bulletin de l'Académie delphinale. 11 p.

La rue Ducis. Les familles Ducis & de Granier. Communication faite au congrès de Chambéry 1890 par M. le chanoine Ducis. 1890. 17 p.

Notes sur P. Lanfrey par un de ses compatriotes. 1878. Philosophe, historien, polémiste né à Chambéry en 1828. 128 p.

L'eau minérale de Challes. Histoire – Géologie - Physique et chimie – Physiologie & thérapeutique. 1874. 93 p.

Etude historique et critique sur quelques années du règne de Charles-Emmanuel 1^{er}, duc de Savoie, suivi de Savoie et Provence pendant la première période de la ligue. 1889. Extrait du tome III des Mémoires et documents publiés par l'Académie Chablaisienne.

Une famille de Savoie : Les Leborgne (de Boigne) par Jules Taulier. Pillage conscient et inconscient des sites d'archéologie classique par Jean Baradez. Table de la Société 1856-1965. Tome LXXXI de la SSHA. 1967. 118 p.

Notice sur Philibert Simond. par Mgr Billet. 1862. 56 p. Célèbre prêtre originaire de Rumilly qui devint révolutionnaire.

La Révolution en Savoie. F. Vermale. 1925. 97 p. Figures du temps de la Révolution en Savoie : Général Doppet, conventionnel Simond, conventionnel Carrelli. F. Vermale. 1927. 130 p.

Glanes d'histoire savoyarde. Georges Chapier. 100 p.

Le Général Janin. J. Manecy. 1906. 39 p.

Une famille de Savoie : celle de Delphine Gay. Jules Manecy. 1904. 63 p.

Documents inédits sur Jean-Pierre Veyrat par Louis Pillet. 1887. 41 p.

Locographies, P. Terbois. Edita Denoël. 1976. Ouvrage illustré de superbes photos sur les trains à vapeur entre Bellegarde et Evian dont quelques-unes prise sur le territoire de La Saléviennne.

Les intérêts domaniaux de la Maison de Savoie dans les anciens Pays de L'Ain. Etude sur les reconnaissances de fief reçues au titre des châtelainies des baillages de Bresse, Bugey et Gex (XIV^e- XVI^e siècles) par Cedric Mottier. 316 p. Cartes (notamment sur les possessions savoyardes des châtelainies dans l'Ain, des châtelainies et des mistralies du Pays de Gex) et illustrations couleurs de dessins, blasons, etc. Suite au traité de 1601 qui voit la Maison de Savoie sacrifier ses terres sur la rive droite du Rhône, le parlement de Dijon récupère un fonds considérable : 4.000 comptes, 450 livres de reconnaissances de fief, 250 layettes de documents épars produits entre le XIII^e et le XVI^e siècle... un ensemble de documents méconnus et par conséquent peu exploités.

L'auteur nous en donne la clé d'accès tout en expliquant l'importance de chacun des documents ainsi que celle de la compréhension du système féodal. Dans notre région cet ouvrage nous donne des pistes de recherches sur le pays de Gex ou les zones le long du Rhône, Léaz, Seyssel... ainsi que quelques éléments concernant les baillages de Ternier et Gaillard.

A commander aux archives départementales de l'Ain, 1 bd Paul Valéry, 01100 Bourg-en-Bresse. 25 € + 2,3 € de port. Chèque à l'ordre du trésorier-payeur départemental.

La France inconnue. Savoie – Côte d'Azur – Corse par Georges Pillement. Grasset. 280 p. 1967.

ECHANGES

Education et culture, Mémoires tome XLIX. Fédération des sociétés savantes et d'archéologie de l'Aisne. 230 p. 2004.

Etat général des fonds. Archives d'Etat de Genève. Société auxiliaire des archives d'Etat.

Ouvrage très utile pour préparer une recherche aux archives d'Etat de Genève. 2004. 272 p.

Cicatrices murales : les graffitis de prison. Le monde alpin et rhodanien. 1-2/2004. 150 p.

L'apport des mémoires universitaires à l'histoire vaudoise. Société vaudoise d'histoire et d'archéologie. Tome 112. 2004. 260 p.

Hommage à Henri Baud et au corps préfectoral de la Haute-Savoie. 123 p. Plaquette éditée dans le cadre du 60^e anniversaire de la Libération par l'Académie Chablaisienne et l'association du corps préfectoral.

Mémoires et documents publiés par l'Académie Chablaisienne. Tome LXX. 2005. 454 p. On notera en particulier des articles sur l'histoire de l'Académie Chablaisienne, l'enseignement élémentaire dans les pays de Savoie de la fin du XVIII à l'Annexion, la présence douanière dans le Chablais entre 1917 et 1934, les histoires de la source Cachat, de l'usine Zig-Zag et des Chatillon du Chablais ainsi que des glanes historiques sur Bellevaux et une visite à l'abbaye d'Aulp en 1638.

LA SALEVIENNE COMMUNIQUE MIEUX

Grâce à Dominique Ernst, adhérent assidu et correspondant de presse pour le Dauphiné et le Messenger, La Salévienne est plus présente dans les journaux et le public mieux informé : annonce des conférences, comptes-rendus pour la presse et le Bénon, photos, vie de l'association... Merci à Dominique de rendre plus visible auprès d'un public élargi les actions de notre association.

RAPPEL DE COTISATION

Merci de bien vouloir nous renvoyer votre cotisation 2005 accompagnée, si possible, du bulletin que vous avez trouvé dans le précédent Bénon. Nous vous rappelons

que cette cotisation de 28 € vous permet de bénéficier des prochains Echos saléviens, du Bénon et des conférences. Grâce à elle, votre association pourra continuer ses travaux, participer aux projets culturels locaux, vous informer... Une réponse rapide éviterait à notre secrétariat des relances et des suivis coûteux en temps et en argent.

CARNET

NOUVEAUX MEMBRES

Bienvenue aux nouveaux membres :

Robert BLANC
Les Morzies 6
74330 LA BALME DE SILLINGY

Françoise FRANCISOD
17 rue du Grand Pré
21490 ST JULIEN

Jean-Louis GONDRET
Les Mésanges, route de Vers
74520 CHENEX

Marcel LIAUDON
Bossy
74270 FRANGY

Micheline PLACE
9 rue de Douai
75009 PARIS

Eloïse URBAIN
52 impasse des Platanes
74520 VALLEIRY

Michel WEINSTOERFFER
2 chemin de Marterat
La Motte
74350 CERNEX

CONGRES DES SOCIETES SAVANTES DE SAVOIE

Réunis le 12 mars à La Roche, les présidents des sociétés savantes ont choisi pour thème du prochain congrès, qui aura lieu à La Roche les 9 et 10 septembre 2006, « Les plaisirs en Savoie ». Les conférenciers pourront aborder des thèmes autour des jeux, des fêtes religieuses ou profanes, des veillées, des plaisirs de la table, de l'ornementation... Les conférences sont de 20 minutes, soit environ 12 pages de texte. A vos plumes ou ordinateurs !

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

HOMMAGE A LOUIS ARMAND

Grâce à Josette Buzaré et Bernard Paccaut, La Salévienne a rendu hommage à Louis Armand, pour le centenaire de sa naissance, à Saint-Julien le 29 janvier¹. Mme Barral-Gidon de l'APS de Cruseilles, avec l'aide de La Salévienne, se démène pour que pour que cet anniversaire rappelle à tous ce que fut le « Savoyard » du siècle.

Une **souscription** est lancée pour la confection d'un buste ou la pose d'une plaque (en fonction des sommes recueillies) qui sera installée à Annecy dans la deuxième moitié de l'année probablement dans le quartier de Novel à proximité de la rue Louis Armand. Chacun peut participer à cette souscription en apportant sa contribution par chèque au nom de « souscription Louis Armand-Centenaire » à envoyer à L'APS, 2 Grande Rue, 74350 Cruseilles ou en faisant un virement au Crédit agricole des Savoie compte 310 584 69 052.

¹ Cette médiakonférence sur Louis Armand a également été présentée à Chambéry et à Nogent sur Marne par Josette Buzaré et Arsène. En attendant d'autres rendez-vous.

LE CADASTRE SARDE : UNE BASE DE DONNEES TERRITORIALES ET PATRIMONIALES

Fleuron des archives savoyardes, le cadastre sarde, tant dans ses livres que par ses cartes aquarellées, constitue une véritable base de données territoriales et patrimoniales. L'ensemble, livres et cartes, constitue une des principales collections du patrimoine des départements savoyards et la plus importante base de données territoriales européenne et même mondiale pour l'étude du premier tiers du XVIII^e siècle. C'est pourquoi, en collaboration avec les Services départementaux des archives et de la Conservation du patrimoine, M. Barbero, géographe et historien, a décidé de créer à partir de ce fond un Système d'informations géographiques historiques (SIG). C'est un travail considérable. Les plans sont calés sur l'IGN (Lambert II), l'ensemble des données des différents livres est relié à la parcelle.

A partir de ce SIG, il édite des atlas communaux (soit sur support papier format A2, A4, soit sur cédérom) qui contiennent pour chaque parcelle l'ensemble des données contenues dans les différents livres (une vingtaine de renseignements environ), une liste de tous les propriétaires de la commune et l'indication du numéro de leur(s) parcelle(s) ; un ensemble de cartes concernant la paroisse : localisation du chef-lieu, indication des chemins et des rivières, indication des lieux-dits, qualité des parcelles, nature des parcelles, un découpage de la commune en secteurs avec indication de toutes les parcelles... ; mais également pour chaque propriétaire important d'une commune, une carte de la nature des parcelles de sa propriété communale.

Pour notre région sont disponibles, grâce aux commandes de ces communes ou de particuliers, les Atlas de Dingy-en-Vuache, Villy-le-Bouveret, Neydens, Valleiry et Annemasse. D'autres devraient suivre sous l'impulsion de La Salévienne. Cette exploitation du cadastre nous apporte des informations considérables sur notre territoire de cette première partie

du XVIII^e siècle : route, toponymie, aide à la généalogie, étude des noms, des prénoms, développement des cultures, des forêts, des marais..., importance des communautés et des terrains communaux, biens ecclésiastiques, biens des nobles, implantation de l'habitat et ancienneté des maisons, fours banaux... Si votre commune n'a pas encore été étudiée, vous pouvez solliciter votre maire et en faire part à La Salévienne qui soutient cette action. Nous lui fournirons les éléments nécessaires. Suite à la conférence de Valleiry, M. Bullat a sensibilisé les communes du Syndicat du Salève pour l'achat des Atlas, somme toute bon marché compte-tenu de l'importance du travail.

Ces atlas sont aussi accessibles aux particuliers en écrivant à FCA-SIG, 12 rue Dominique Vincent, 69410 Champagne au Mont d'Or, ou par courriel : virtus.barbero@wanadoo.fr

AVIS DE RECHERCHE

Petra et Martin Gastal recherchent le nom de l'auteur d'un livre sur l'histoire de Cruseilles écrit il y a quelques années dans lequel il parlait, en particulier, de la maison dite de Fésigny qui date du XIV^e siècle. Ils s'intéressent à l'histoire de notre région, et plus particulièrement à son architecture, aux XIV^e et XV^e siècles. Un Salévien pourra très certainement les aider à trouver réponse à ces questions. Tél (après 19 h) 00 33 450 63 15 77.

Jean-Claude Rey, 14 Côte Perrière – 74000 Annecy, désirerait avoir des renseignements sur le château de Crevin à Bossey et sur le duel au pistolet ayant opposé le syndicaliste allemand Ferdinand Lassale au prince roumain Yanks Racowitza en août 1864.

PUBLICATIONS RECENTES

Société des historiens médiévistes de l'Enseignement supérieur public, **Montagnes médiévales**, XXXIV^e congrès de la SHMES, Chambéry 23-25 mai 2003,

Publications de la Sorbonne, 2004. On y trouvera en particulier des articles sur le col du Saint-Gothard et le grand commerce international de 1260 à 1320, saint Bernard de Menthon et le mont Joux, les communautés alpines et l'Etat du XIII^e au XVI^e siècle, les moines et la montagne en Savoie du Nord du XI^e au XV^e siècle, la peinture murale du diocèse de Coire, etc.

Louis Capet suite et fin, roman de Jean Luc Benoziglio, Seuil, 2005. L'auteur imagine avec humour que Louis XVI a été banni par les révolutionnaires au bord du Léman, dans le village de Saint-Saphorien, pays de Vaud. Quelles seront ses relations avec les villageois ? Va-t-il « s'intégrer », pour reprendre un mot à la mode ? Reprendra-t-il le dessus ?

APPEL A TRADUCTEUR... BENEVOLE

Dans les années 1930, une société d'histoire suisse a publié la narration par un Bernois de la conquête du Chablais et des baillages au XVI^e et décrit semble-t-il comment le protestantisme y a été implanté. Si vous maîtrisez la langue de Goethe et que vous souhaitez vous investir dans cette traduction, merci de vous faire connaître auprès du Président. (04 78 08 99 26) ou claudemegevand@wanadoo.fr

SORTIR

Patrimoine

Rendez-vous désormais annuel pour se tenir au courant des actions de valorisation et de sauvegarde du patrimoine, la **Fête Forum du patrimoine** aura lieu à La Roche-sur-Foron le **dimanche 5 juin 2005 au château**. Réservez votre journée.

Conférence

A l'occasion de la sortie du dernier livre de l'abbé Hiacynthe Vulliez, **Evêque du mouvement, Mgr Léon-Albert Terrier**, l'auteur et Laurent Perrillat vous convient à une conférence qui aura lieu le vendredi 15 avril 2005, à 17 h 30, à l'auditorium des Archives départementales de la Haute-Savoie. L'abbé Hiacynthe Vulliez présentera son ouvrage en évoquant les grandes lignes de la biographie de ce prélat, né à La-Balme-de-Sillingy en 1893, évêque de Tarentaise (1938-1944) puis de Bayonne (1944-1957). Laurent Perrillat analysera une description de la Tarentaise écrite par Mgr Terrier.

Entrée libre ; inscription **obligatoire** au 04.50.66.84.20.

Annecy

La Communauté de l'agglomération d'Annecy (C2A) a décidé d'ouvrir gratuitement ses musées au public le premier dimanche de chaque mois du 1^{er} octobre au 31 mai, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Des visites thématiques sont proposées gratuitement par les Musées de l'agglomération d'Annecy. Renseignements au 04 50 33 87 30 - musees@agglo-annecy.fr

Martigny

Jusqu'au 12 juin, la Fondation Pierre Giannada présente l'exposition « **Félix Vallotton. Les couchers de soleil** ». Dans ce motif, l'artiste suisse (1865-1925) va à l'essentiel avec une expression libre et une création simplifiée.

Genève

Ferdinand Hodler et Genève. Après « Ferdinand Hodler et le paysage », le musée Rath propose cette exposition qui montre une autre facette du talent de l'artiste. Jusqu'au 21 août.

Dessins français des collections du Cabinet des dessins, Musée d'art et d'histoire. Cette exposition révèle, de Champaigne à Watteau, de Boucher à Ingres, de Delacroix à Degas des trésors pour la plupart inédits. Jusqu'au 22 mai.

A noter également, au Cabinet des estampes, jusqu'au 22 mai, l'exposition **Callot, Goya, Géricault**, sur une proposition d'Alberto Giacometti qui relevait dans les travaux de ces trois grandes figures « un frénétique désir de destruction dans tous les domaines, jusqu'à la destruction de la conscience humaine ». La manifestation est composée des collections du Cabinet des estampes augmentées de prêts émanant de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris et de collections particulières suisses.

Concert à Pomier

Le prochain concert aura lieu le dimanche 1^{er} mai à 17 heures dans les caves médiévales de la chartreuse de Pomier donné par le :

Concert Octophonia

Cet orchestre de Genève, composé de huit musiciens d'instruments à vent, interprètera des morceaux de musique classique.

IL ETAIT UNE FOIS

LA PAROISSE D'EPAGNY-EN-VUACHE

L'histoire de cette paroisse disparue reste encore à écrire. Mais en sollicitant les connaissances de René Vincent ou de Claude Mégevand, le président de La Salévienne, et en consultant les quelques informations disponibles dans certains ouvrages, on arrive à en reconstituer en partie l'histoire.

La paroisse d'Epagny est mentionnée pour la première fois en 1245 et dispose alors d'une église avec un clocher et d'un cimetière attenant au bâtiment.

En 1443, la paroisse est visitée (inspectée) par Barthélemy Vitelleschi, représentant de l'évêque de Genève, François de Metz. A l'époque, la paroisse est placée sous la protection de saint Martin (plusieurs lieux-dits de la commune de Jonzier-Epagny portent d'ailleurs encore aujourd'hui ce nom). Au curé Jacques Psaultier et aux paroissiens, il est notamment demandé de fabriquer une armoire décorée pour ranger le corps du Christ (les hosties), les reliques et les saintes huiles. Un petit toit devra également être installé devant la porte de l'église tandis que le chœur et certaines parois devront être « refaits à fond ».

En avril 1516, c'est le franciscain Pierre Fafein qui visite le décanat de Vuillonex (du nom d'un petit village situé à proximité de Bernex, dans l'actuel canton de Genève), délimité par le Rhône, le Vuache, le mont Sion, le Salève et l'Aire, et qui comprend trente-quatre paroisses dont celle d'Epagny-en-Vuache (ou Epagny-de-Chaumont selon les époques). Placée sous la protection de saint Vincent, la paroisse compte alors neuf feux (foyers) et un curé du nom de Louis Ducrest. Outre les habituelles injonctions, achat d'objets de culte ou réparation du mur du cimetière, le visiteur souhaite « qu'une personne apte par foyer participe aux processions et que les paroissiens ne bavardent pas dans le cimetière pendant la célébration de l'office divin ».

En août 1581, la paroisse est alors placée sous la protection de saint « Sébastien » et dirigée par le curé Marin Delagrangé, une nouvelle visite a lieu. La situation n'est pas brillante et le visiteur note que « le chœur de l'église menace ruine et la nef est toute ruinée (...) il faut réparer le clocher et clore le cimetière ».

En juin 1633, visite de l'évêque de Genève, Jean-François de Sales, installé à Annecy pour cause de Réforme protestante. La paroisse est cette fois

placée sous la double protection de saint « Fabien » et de saint « Sébastien » avec le père Mathieu Gras comme curé. L'église semble être en nettement meilleur état qu'en 1581 et le visiteur enjoint simplement aux paroissiens d'acheter une cloche, un crucifix, et de meubler « convenablement le grand Autel ». Le compte-rendu de cette visite recense également les nombreux biens de la paroisse et signale la présence d'une chapelle dans le château de « Novevry » situé à proximité.

En 1667 et 1676, nouvelles visites, cette fois de Jean d'Arenthon d'Alex, évêque de Genève, toujours à Annecy. Les saints patrons n'ont pas changé, le curé se nomme Baptiste Grassy et le syndic Jean Taponnier. Les biens de la paroisse sont à nouveau évoqués et une multitude d'objets de culte – tabernacle, vase, chasuble, coffre, pixide, calice en argent, graduel, « antiphonayre » ou « daix » – sont demandés aux paroissiens ainsi que l'achèvement du mur du cimetière qui ne semble décidément jamais terminé !

Plus d'un siècle plus tard, la paroisse d'Epagny est supprimée à la Révolution et son dernier curé, arrivé en 1779, est contraint à l'émigration en 1792. Après le concordat, en 1801, la paroisse d'Epagny fusionne avec celle de Jonzier et, en 1866, les deux communes font de même pour n'en former plus qu'une, celle que nous connaissons aujourd'hui : Jonzier-Epagny.

Dominique Ernst

“ ÇA PASSE OU ÇA CASSE ! ”

Hommage à Henri Oreiller 1925 - 1962

Passionné de sport automobile, **Jean-Pierre Lombard**, Salévien de Paris, évoque la personnalité trop oubliée du grand champion de Val d'Isère².

Près de la porte de Saint-Cloud à Paris, dans un haut lieu du sport français, le

² Cet article est paru dans La Vie Nouvelle n° 1115 du 14 octobre 2004.

stade Coubertin, une stèle réunit les noms de vingt et un champions. Notamment Jean Bouin, Roland Garros, Yves du Manoir, Louis Blériot, Suzanne Lenglen, Marcel Cerdan, Charles Rigoulot... La liste s'arrête à Henri Oreiller, vingt et unième. Pourquoi eux, et pourquoi la liste s'est elle arrêtée à Henri Oreiller ? Mystères...

Toujours est-il qu'Henri Oreiller est le seul Savoyard à figurer sur cette liste.

Alleins, petite bourgade de Provence. C'est là que travaille un historien automobile reconnu, Maurice Louche. Dans sa remarquable anthologie *1895-1995, un siècle de grands pilotes français*, l'auteur consacre deux pages entières à Henri Oreiller. Permettant ainsi aux amateurs d'histoire automobile qui acquièrent cet ouvrage exceptionnel de connaître la carrière de pilote automobile d'Henri Oreiller, mais aussi les facettes de son originale personnalité.

Henri Oreiller est né à Paris le 5 décembre 1925 où ses parents, d'origine savoyarde, étaient employés. Puis la famille vint s'installer à Val d'Isère. En 1937, le jeune Oreiller assiste à la victoire de son aîné, James Couttet, dans la coupe de l'Iseran, sur les faces du col du même nom. Il a alors douze ans, et il comprend que son destin se tracera sur les skis.

Son premier titre national est celui de champion de France junior de fond en 1944. Son style relève de l'acrobatie, au grand désespoir des techniciens du ski français du moment.

Un style d'acrobate

En 1946, il est premier du combiné de la coupe Emile Allais à Megève. Son style peu conventionnel ne l'empêche pas, heureusement, d'être sélectionné pour l'équipe de France.

En 1947, à peine remis d'une fracture à la jambe, il termine premier de la descente du slalom et du combiné de la Semaine internationale de Chamonix.

En 1948, il est sélectionné pour les Jeux Olympiques d'Hiver, les premiers à être organisés à nouveau après la guerre. Les Jeux se déroulent à Saint-Moritz, en

Suisse. Henri avait été doté de skis neufs, ce qui est bien la moindre des choses, même en 1948. La légende dit qu'il avait alors déclaré qu'il ne gagnerait qu'avec ses vieux skis rouges. Mais la veille de la course, les vieux skis ont disparu, embarqués par erreur par un Américain. Toujours selon la légende, Oreiller les aurait cherchés toute la nuit... pour les retrouver et gagner !

L'épreuve olympique de descente a réuni 125 skieurs. Parmi les Français, les deux champions : l'aîné James Couttet et le jeune Henri Oreiller.

James Couttet part le premier mais réalise un mauvais départ, compromettant ses chances au palmarès. Henri Oreiller part avec le dossard n° 9. La course s'est jouée pour lui au "Mur de la sorcière". Une faute de carre l'ayant empêché de freiner au sommet, c'est avec un ski en l'air qu'il se lança dans le mur qu'il prit schuss.

On pense qu'il va s'écraser au pied du mur, dans le *Trou de la carrière* : il tient bon et c'est de plus de quatre secondes qu'il devance l'Autrichien Franz Gabl, remportant ainsi l'épreuve.

Double champion olympique de descente et de combiné en 1948

A vingt-trois ans, Henri Oreiller est double champion olympique, descente et combiné.

En 1949, il est premier de la descente, du slalom et du combiné de la Coupe Harriman. Mais déjà une autre passion l'attend : l'automobile.

Il va piloter comme il skiait. Avec fougue, passion, talent, efficacité, audace, virtuosité (M. Louche), préfigurant les carrières d'un Jean-Claude Andruet ou d'un Luc Alphand.

Sa première participation à une course automobile, il la réalise en tant que coéquipier du « rallyeman » chambérien André Guilhaudin. L'épreuve disputée est le rallye de l'Iseran, et la voiture une DB Panhard, marque favorite d'André Guilhaudin.

Son second essai automobile est en Belgique, sur une BMW, dont le volant lui est confié par un mécène. Accidenté, Henri s'en tire mais avec de graves

brûlures qui nécessiteront de nombreuses greffes. Il lui en faut davantage pour renoncer...

Il décide alors d'acheter sa propre voiture, en travaillant très modestement comme représentant en bonneterie, ce qui sous-entend qu'il n'avait pas fait fortune en devenant skieur olympique.

On peut situer sa véritable entrée dans le grand cirque des « rallyemen » en 1957, par une participation très montagnarde, le rallye Mont-Blanc.

Il court alors sur Alfa Roméo, côtoyant les grands de l'époque, les Buchet, Consten, Trautmann. Ses progrès sont rapides et, en 1959, il est consacré champion de France Tourisme des Rallyes.

L'année 1960 est celle des déceptions, avec de nombreuses pannes et autres incidents de course. En 1960 et 1961, Henri acquiert deux voitures performantes : une Alfa Roméo S2 pour les rallyes et une Ferrari 250 GT pour la piste (les circuits). L'Alfa Roméo lui permet de renouer avec le chemin des podiums (coupes de Paris, coupe du Salon).

En 1961, une grosse déception : son éviction des 24 heures du Mans, à une époque où les organisateurs de l'épreuve considéraient que les pilotes de rallyes n'étaient pas aptes à courir cette épreuve d'endurance.

Un grand pilote

Dorénavant, Henri va utiliser sa Ferrari, la mythique 250 GT, dans tous les types d'épreuve : rallye, circuit, course de côte. Il gagne ainsi en 1962 des épreuves aussi différentes que le rallye de Lyon-Charbonnière et le circuit d'Albi. Il déclare alors parvenir parfaitement à dompter la puissance de sa belle Ferrari.

Son dernier bon classement est une place de second au Tour de France automobile (après avoir remonté 29 places !).

Et puis c'est le drame, le 7 octobre 1962, sur la piste de Monthéry, autodrome historique proche de Paris.

Treize concurrents sont alignés pour le départ de la coupe du Salon. Lancé à la

chasse d'un autre concurrent, le Suisse Edgar Berney à qui il dispute la première place, le pneu arrière droit de sa voiture Ferrari éclate au moment où il s'apprête à dépasser un autre concurrent. Partie en dérapage, la Ferrari va s'écraser contre une cabane en bord de piste, servant d'entrepôt au matériel des pompiers.

« Henri expire avant d'arriver à l'hôpital, dans les encombrements de la porte d'Orléans. Il sera tout de même opéré. Mais le massage pour tenter de le ranimer sera sans résultat. Un rayon de soleil s'éteignait, avec la disparition de ce champion automobile en pleine ascension » (M. Louche). Henri avait 37 ans.

Henri Oreiller, un grand sportif, un battant combatif. Tout à la fois travailleur acharné et joyeux drille, rayonnant de joie de vivre. Moqueur et malin aussi. Mais aussi esthète et cultivé : musicien à ses heures, travaillant avec le curé de Val d'Isère latin et maths pour un baccalauréat qu'il ne passa jamais, faute de temps... Tenace et méthodique.

Le sport n'était pas toute sa vie
Commerçant d'articles de sport, il avait lancé "les créations Henri Oreiller", un précurseur du genre pour l'époque. Plus artiste encore, il produisit de toutes pièces (musiques, paroles, mimes) un numéro de cabaret. Chanteur, joueur de guitare et de mandoline, son « après compétition » était tout tracé.

Mais le destin en a décidé autrement et, le soir du 7 octobre 1962, le monde artistique venait peut-être de perdre l'un des siens.

Aujourd'hui, que reste-t-il d'Henri Oreiller en Savoie ? A Val d'Isère, son fief, son nom a été donné au Centre des Congrès, ainsi qu'à une piste, associé au nom de Killy (piste OK). À Chambéry, une rue porte son nom. C'est bien et c'est peu.

Henri Oreiller a servi d'exemple et de modèle à de grands skieurs, comme les sœurs Goetschel, Jean-Claude Killy... et sans doute à beaucoup d'autres.

Sportif brillant, mais aussi homme attachant, modeste et accessible, il mérite

peut-être que sa mémoire soit mieux entretenue. Les prochains championnats du Monde alpin, prévus à Val d'Isère en 2009, en sont peut-être l'occasion. Et d'ici là, sans attendre, pourquoi pas un stade ou un collège Henri Oreiller en Savoie ?³

**LOUIS ARMAND - VALÉRY
GISCARD D'ESTAING : DE
L'Auvergne A L'ACADEMIE
FRANCAISE**

En 1928, Louis Armand, jeune ingénieur du corps des Mines, major de sa promotion à l'âge de 24 ans débute sa carrière à Clermont-Ferrand.

Il prend la direction de l'usine d'eaux minérales « La Sergentale » à Chateldon et très vite il s'intéresse aux sources thermales d'Auvergne. Il en acquiert d'ailleurs une, baptisée « Arvie » (au revoir en patois savoyard). Le directeur de la société commerciale d'eaux minérales du Bassin de Vichy, nous écrivait, il y a quelques temps :

« Il existe à Saint-Yorre une source nommée Louis Armand. L'eau de cette source entre dans la composition de l'eau minérale de Vichy et... quand vous buvez Saint-Yorre, vous buvez du Louis Armand ».

Louis Armand reçoit pour ses recherches un prix du Collège de France et un autre de l'Académie de médecine. (Une rue de Vichy porte son nom depuis cette époque).

En 1945 est née l'ENA (Ecole nationale d'administration). Louis Armand, dès la première promotion en 1946, donne des cours de culture générale et, en 1949, parmi les sujets, figure un exposé sur « les données techniques de l'économie industrielle française ». Il a pour élève dans la promotion « Europe » un brillant

auvergnat : Valéry Giscard d'Estaing, plus tard, Président de la République et... reçu dernièrement à l'Académie française.

Louis Armand fut reçu à l'Académie française en 1963. Il avait été admis précédemment en 1961 à l'Académie des sciences morales et politiques.

Louis Armand avait donc deux épées d'académicien, ce qui est assez rare...

Le 26 juin 1964 Louis Armand est venu à Cruseilles en habit vert poser la première pierre du collège de son village natal.

Sept ans plus tard, il décédait en Normandie et, dans l'hommage qui lui a été rendu par l'Académie française, Maurice Druon disait :

« Si j'imagine Louis Armand dans l'au-delà, je me le représente comme dans quelque dialogue des morts de Lucien de Samosate ou quelque divine comédie devisant avec Frisotte, Archimède, Léonard de Vinci, Galilée, Lavoisier, Arago, Claude Bernard, prenant des notes et préparant pour le présenter au Bon Dieu un plan de réfection du paradis ».

Louis Armand et Valéry Giscard d'Estaing : deux européens convaincus dont le destin s'est croisé en de mêmes lieux : l'Auvergne, l'ENA et l'Académie française...

Monique Barral-Gidon et Alain Dumas
Les Amis du Patrimoine savoyard à Cruseilles

³ La préparation de cet article a été possible grâce aux documents fournis par Jackie Routin (pour le ski) et Maurice Louche, historien automobile, auteur de *1895-1995, un siècle de pilotes français* (ouvrage disponible chez l'auteur : Campagne Cambronne, 13980 ALLEINS-FRANCE - Tél./Fax : 04 90 57 40 82).

**Pour les 20 ans de La Salévienne
venez témoigner de l'attachement à votre association
Nous comptons sur votre présence
le samedi 16 avril à Viry**

Rédaction

Monique Barral-Gidon, Dominique Bouverat, François Déprez, Alain Dumas, Philippe Duret, Dominique Ernst, Claude Mégevand, Gérard Lepère, Salomon Rizzo.
Responsable de la publication : Marielle Déprez

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter **LA SALÉVIENNE** – 4 route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 - *Fax* : 04.50.35.63.16

Email : la-salevienne@wanadoo.fr (*président*) - Megevandcerise@aol.com (*administration*)

Site WEB : <http://www.la-salevienne.org>